
NORME INTERNATIONALE



3517

INTERNATIONAL ORGANIZATION FOR STANDARDIZATION • МЕЖДУНАРОДНАЯ ОРГАНИЗАЦИЯ ПО СТАНДАРТИЗАЦИИ • ORGANISATION INTERNATIONALE DE NORMALISATION

Huile essentielle de néroli

Oil of neroli

Première édition – 1975-12-15

ITeH STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

[ISO 3517:1975](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/fa5da7e7-72ba-4e66-96f1-51cd149ebabd/iso-3517-1975)

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/fa5da7e7-72ba-4e66-96f1-51cd149ebabd/iso-3517-1975>

CDU 668.526.452.004.1

Réf. n° : ISO 3517-1975 (F)

Descripteurs : huile essentielle, fleur d'oranger, spécification de matière.

AVANT-PROPOS

L'ISO (Organisation Internationale de Normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (Comités Membres ISO). L'élaboration de Normes Internationales est confiée aux Comités Techniques ISO. Chaque Comité Membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du Comité Technique correspondant. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO, participent également aux travaux.

Les Projets de Normes Internationales adoptés par les Comités Techniques sont soumis aux Comités Membres pour approbation, avant leur acceptation comme Normes Internationales par le Conseil de l'ISO.

La Norme Internationale ISO 3517 a été établie par le Comité Technique ISO/TC 54, *Huiles essentielles*, et soumise aux Comités Membres en août 1974.

Elle a été approuvée par les Comités Membres des pays suivants :

Afrique du Sud, Rép. d'	France
Belgique	Inde
Bulgarie	Pays-Bas
Espagne	Portugal

ISO 3517:1975
Tchécoslovaquie
Turquie
Yougoslavie

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/1a5da7e7-72ba-4e66-96f1-51cd149ebbd/iso-3517-1975>

Aucun Comité Membre n'a désapprouvé le document.



NORME INTERNATIONALE ISO 3517-1975 (F)

FICHE D'AMENDEMENT

Publiée 1976-02-15

INTERNATIONAL ORGANIZATION FOR STANDARDIZATION • МЕЖДУНАРОДНАЯ ОРГАНИЗАЦИЯ ПО СТАНДАРТИЗАЦИИ • ORGANISATION INTERNATIONALE DE NORMALISATION

Huile essentielle de néroli iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

[ISO 3517:1975](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/fa5da7e7-72ba-4e66-96f1-5fca149e666d/iso-3517-1975)

[https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/fa5da7e7-72ba-4e66-96f1-](https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/fa5da7e7-72ba-4e66-96f1-5fca149e666d/iso-3517-1975)

MODIFICATION À L'AVANT-PROPOS (Page de couverture intérieure) 1975

Le Comité Membre de l'Italie vient d'approuver la présente Norme Internationale. En conséquence, l'Italie doit figurer dans la liste des pays dont les Comités Membres ont approuvé le document.

Page blanche

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

ISO 3517:1975

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/fa5da7e7-72ba-4e66-96f1-51cd149ebeb/iso-3517-1975>

Huile essentielle de néroli

1 OBJET ET DOMAINE D'APPLICATION

La présente Norme Internationale spécifie certaines caractéristiques de l'huile essentielle de néroli, destinées à faciliter l'appréciation de sa qualité.

2 RÉFÉRENCES

ISO/R 210, *Huiles essentielles – Emballage.*

ISO/R 211, *Huiles essentielles – Étiquetage et marquage des récipients.*

ISO 212, *Huiles essentielles – Échantillonnage.*

ISO/R 279, *Détermination de la masse volumique et de la densité relative des huiles essentielles.*

ISO/R 280, *Détermination de l'indice de réfraction des huiles essentielles.*

ISO/R 592, *Détermination du pouvoir rotatoire des huiles essentielles.*

ISO/R 709, *Détermination de l'indice d'esters et de la teneur en esters des huiles essentielles.*

ISO/R 875, *Détermination de la solubilité des huiles essentielles dans l'éthanol.*

ISO 1242, *Huiles essentielles – Détermination de l'indice d'acide.*

3 DÉFINITION

huile essentielle de néroli : Huile essentielle obtenue par distillation à la vapeur d'eau des fleurs du bigaradier : *Citrus aurantium* Linnaeus subsp. *aurantium*, cultivé en France, en Italie et en Afrique du Nord.

4 SPÉCIFICATIONS

4.1 Aspect

Liquide mobile, limpide.

4.2 Couleur

Jaune pâle à jaune ambré, avec une légère fluorescence bleue.

4.3 Odeur

Caractéristique, rappelant les fleurs du bigaradier.

4.4 Densité relative à 20/20 °C

	France	Italie	Afrique du Nord
Minimum ...	0,866	0,866	0,866
Maximum ...	0,871	0,879	0,876

4.5 Indice de réfraction à 20 °C

	France	Italie	Afrique du Nord
Minimum ...	1,469 0	1,469 0	1,470 0
Maximum ...	1,474 0	1,474 0	1,474 0

4.6 Pouvoir rotatoire à 20 °C

	France	Italie	Afrique du Nord
Compris entre	+ 1,5°	+ 2,5°	+ 6°
et	+ 7°	+ 11,5°	+ 11°

4.7 Solubilité dans l'éthanol dilué, à 20 °C

Il ne doit pas être nécessaire d'utiliser plus de 2 volumes d'éthanol à 80 % (V/V) à 20 °C pour obtenir une solution limpide avec 1 volume d'huile essentielle de France ou d'Italie. Il ne doit pas être nécessaire d'utiliser plus de 3,5 volumes d'éthanol à 85 % (V/V) à 20 °C pour obtenir une solution limpide avec 1 volume d'huile essentielle d'Afrique du Nord.

Les solutions présentent un léger trouble lors de la dilution avec de l'éthanol de concentration appropriée et, au repos, elles s'éclaircissent en laissant un dépôt.

4.8 Indice d'acide

Maximum : 2,0

4.9 Indice d'ester

	France	Italie	Afrique du Nord
Minimum ...	25	20	28
Maximum ...	44	44	50

ISO 3517-1975 (F)

5 ÉCHANTILLONNAGE

Voir ISO 212.

Volume minimal de l'échantillon définitif : 15 ml.

6 MÉTHODES D'ESSAI

6.1 Densité relative à 20/20 °C

Voir ISO/R 279.

6.2 Indice de réfraction à 20 °C

Voir ISO/R 280.

6.3 Pouvoir rotatoire à 20 °C

Voir ISO/R 592.

6.4 Solubilité dans l'éthanol dilué, à 20 °C

Voir ISO/R 875.

6.5 Indice d'acide

Voir ISO 1242.

6.6 Indice d'ester

Voir ISO/R 709.

7 EMBALLAGE, ÉTIQUETAGE ET MARQUAGE

Voir ISO/R 210 et ISO/R 211.

iTeh STANDARD PREVIEW
(standards.iteh.ai)

~~ISO 3517:1975~~

<https://standards.iteh.ai/catalog/standards/sist/fa5da7e7-72ba-4e66-96f1-51cd149ebabd/iso-3517-1975>